INSTITUT NATIONAL D'ASSURANCE MALADIE-INVALIDITE

Etablissement public institué par la loi du 9 août 1963
AVENUE DE TERVUREN 211 - 1150 BRUXELLES

Service des Soins de Santé

Circulaire O.A. 2000/ 268

Bruxelles, le 18 juillet 2000
62/ 360
63/ 342

Concerne : Diminution du ticket modérateur pour les génériques et copies; A.R. du 01/03/2000, M.B. du 04/03/2000. Circulaire O.A. 2000/157, 62/351, 63/333; Circulaire O.A. 2000/187, 62/354, 63/336.

La période de transition d'un mois (avril 2000) relative à l'utilisation des nouveaux codes catégorie Bg et Cg (750470, 750455, 750875, 750890 et 754891) est prolongée d'un mois (mai 2000).

Le Fonctionnaire Dirigeant,

F. PRAET,
Directeur général.